

Compte-rendu Conseil d'Administration 25 mars 2026

PARTICIPANTS

Membres à voix délibérative		Présent
Margarida Caeiro (titulaire)	Poste nationalité tierce - suppléante : Rita Bildøy	X
Mahé Calvi (titulaire)	Poste nationalité française - suppléante : Claire Descamps	Excusée
Agathe Rialland (titulaire)	Poste nationalité française - suppléant : Eric Davanture	X
Therese Le (titulaire)	Poste nationalité norvégienne - suppléante : Henriette Dumont	X
Anne Leliepault (titulaire)	Poste nationalité française - suppléante Chloe Steen	X
Dinkala Kwansa (titulaire)	Poste nationalité française - suppléant : Victor de Turkheim	X
Francis Gamble (suppléant)	Poste nationalité norvégienne - titulaire : Kirsten Iversen	X
Amalie Dreyer (titulaire)	Poste nationalité norvégienne - suppléant :	X
Membres à voix consultative		
Franck Tabone	Représentant du personnel, CCPL	X
Coralie Andrau	Représentant du personnel, Skolenes Landsforbund	X
Gilles Daram	Représentant du personnel, Conseil d'établissement	Excusé
Julien Durante	Représentante de l'administration, Proviseur	X
Laure Chatelard	Représentant de l'administration, Directrice du primaire	X
Knut Sørli	Représentant de l'administration, Directeur Exécutif	X
Isabelle Desvignes	Représentante de l'ambassade de France, Conseillère de coopération et d'action culturelle	X
Axelle Magagnin	Représentante du syndicat Utdanning Forbundet	Excusée
Frédérique Houseaux	Représentante du syndicat Utdanning Forbundet	x

ORDRE DU JOUR

	ORDRE DU JOUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	
1.	Formalités	
1.1	Validation de l'ordre du jour	Pour validation
1.2	Validation du compte-rendu du CA 2025-2026 nr 4 (21.01.2026)	Pour validation
2.	Points d'information et de discussion	
2.1	Résultats du Elevundersøkelse	Pour discussion
2.2	Rapport de suivi cellule de veille pour contrôle interne du CA	Pour information
2.3	BFI : fonctionnement, conditions, atouts & risques pour LFO et les élèves, coût et alternatives possibles pour LFO	Pour discussion
2.4	LFO28 : progress	Pour discussion
2.5	Udir - Norwegian financing model regulation update hearing	Pour information
2.6	Table de conversion de notes FR/NOR	Pour information
2.7	AEFE : point sur la situation	Pour information
2.8	Revue des commissions actives du CA 2025-2026	Pour information
3.	Points de décision	
3.1	AEFE appel à solidarité face au conflit au Proche et Moyen- Orient	Pour vote
3.2	Initiating an updated financial risk assessment of Fornebu	Pour vote
4.	Sujets éventuels	

COMPTE-RENDU DE REUNION

Début de réunion : 17h10

[1.1] Validation de l'ordre du jour

Ordre du jour validé.

[1.2] Validation du compte-rendu du CA 2025-2026 nr4 (21.01.2026)

Piece-jointe : [\[1.2\] CA 2025-2026_nr4_21.01.2026_CR](#)

Le compte-rendu a été validé, après corrections mineures.

[2.1] Résultats du Elevundersøkelse

Piece-jointe : [\[2.1.a\] Elevundersøkelse2025_Enquête et analyse comparative_présentée au CE en fevrier 2026](#); [\[2.1.b\] Elevundersøkelser 2025_Direx_16.01.2026](#)

Présentation des résultats du LFO (5e, 2nde) de l'enquête nationale "Elevundersøkelse" par Knut Sørli, en complément du rapport préparé par la référente Bien-être Mme Daram, proposant une comparaison avec un échantillon d'écoles d'Oslo, Asker et Bærum comparables au LFO, et relevant les points pour lesquels le LFO se démarque de manière positive ou négative.

Parmi les points d'attentions :

- Pas de cas de mobbing entre élèves rapporté.
- Importance pour les élèves de recevoir des retours de leurs enseignants, comprendre comment ils sont évalués et comment ils peuvent s'améliorer. => un service d'aide est en cours d'établissement à Vulkan. Au vu du nombre d'élèves chaque année envisageant de quitter le LFO à la fin du collège, l'école et les enseignants ont tout à fait conscience que les élèves ont besoin d'être écoutés, soutenus, de renforcer leur identité LFO, de renforcer leur confiance en soit, d'être moins alarmés par le Bac français.
- Point de vigilance concernant les services de santé à Vulkan, probablement lié au fait que notre infirmier n'est présent à Vulkan qu'une fois par semaine (reste de la semaine à Skovveien).
- Aide aux devoirs à la maison : score bas. Difficile de conclure étant donné que beaucoup d'élève n'ont pas forcément besoin d'aide à la maison.
- Nécessité de comparaison avec les résultats des années précédentes => le rapport de la RBE présente une comparaison sur plusieurs années.

Le Conseil d'administration souligne l'importance d'avoir une compréhension claire des motivations des étudiants (et parents) à quitter le LFO. Plus de dialogue avec les familles est requis.

[2.2] Rapport de suivi cellule de veille pour contrôle interne du CA

Piece-jointe : [\[2.2\] Rapport de suivi cellule de veille pour contrôle interne du CA](#)

Présentation par Mr Duranté du travail de la cellule de veille.

Le Conseil d'Administration annonce la réalisation de contrôle interne suivant les principes de gouvernance dans les prochains mois, processus à coordonner avec la Direction .

[2.3] BFI: fonctionnement, conditions, atouts & risques pour LFO et les élèves, coût et alternatives possibles pour LFO

Piece-jointe : [2.3.a] présentation BFI_ prepared by Headmaster; [2.3.b] product and bfi_prepared by Direx; [2.3.c] Dispositif EMILE by Primaryschool headmsater

Présentation par Mr Duranté du fonctionnement du Bac Français International et de scénario de mise en place de BFI bilingue et trilingue, basé sur les statistiques du LFO et le retour d'expérience d'autres établissements AEFE. Mr Duranté a l'expérience de mise en place de BFI dans un établissement AEFE.

Le BFI concerne le cycle terminal, c'est-à-dire les classes de 1ere et Terminale.

Bilingue (anglais ou norvégien en plus du français) ou trilingue (anglais, norvégien, français), un BFI représenterait environ 6 heures hebdomadaires d'enseignement en plus par semaine comparé l'emploi du temps Bac (voire avec DNL) du LFO.

Le BFI requiert un niveau de compétence élevé dans la langue enseignée et il est estimé que le BFI est envisageable, compte-tenu de la difficulté et la charge additionnelle de travail, pour des élèves atteignant au moins 15/20 de moyenne en Seconde.

Le BFI est très attractif, mais difficile pour un établissement à effectif bas. Dans le cas du LFO, il est estimé qu'environ 10 élèves pourraient se qualifier / être intéressés par un BFI (1ere et Terminale inclus).

Concernant **l'attractivité**, celle-ci varie selon les langues et les projets d'étude supérieures.

L'option Anglais est très utile pour étude à l'étranger, ou le NFI-anglais est reconnu surtout dans les pays anglo-saxons, ainsi qu'en France (BFI est un plus dans parcoursup), mais pas utile pour admission dans universités norvégiennes, ou seules les notes sont prises en compte.

Le BFI reste une très bonne préparation à l'enseignement supérieur et dans la langue dispensée dans le BFI.

Prenant en compte le nombre d'heure, la charge de travail et le stress potentiel, le BFI pèse de manière négative en matière de bien-être des élèves.

Concernant le **coût**, basé sur les expériences d'autres établissement, il est estimé que 10-20% des étudiants opéreraient pour un BFI. L'offre de BFI au LFO (Sur une période de 2 ans, 1ere et Ter) coûterait 950k NOK, donc un coût par élève très élevé.

Le CA souligne l'importance d'avoir une stratégie claire concernant le BFI et l'enseignement de langues en général au LFO ; pas seulement évaluer le BFI d'un point e vue de coûts.

Il est nécessaire d'évaluer les bénéfices clairs (pour les élèves et pour le LFO, au moyen et long terme) et le nombre potentiel certain d'élèves BFI avant de pouvoir décider de mettre en place / faire une demande de mise en place de BFI.

Le BFI doit être évalué dans une optique de long terme ; éviter de prendre des décisions à la hâte, sans les inscrire dans une stratégie plus large.

L'administration et CA à continuer le travail d'étude de faisabilité / attractivité, de retour d'expérience d'autre établissement pour évaluer les avantages, le nombre potentiel d'étudiants, les coûts-avantages d'un BFI bilingue, trilingue pour établissement avec différente taille et profiles.

L'administration peut donc, en parallèle de ce travail, préparer le dossier de candidature pour ouverture de BFI, et consulter le CE.

Alternatives et compléments au BFI:

DNL possible en anglais et/ou Norvégien (math, histoire etc.) au Collège.

Pour un cout équivalent au BFI, augmenter les heures d'enseignement d'anglais ou norvégien.

Actuellement au LFO, le DNL est proposé au Lycée en anglais.

Primaire ? Le DNL était antérieurement proposé en Primaire aussi. Cela nécessite un double enseignement : 2 enseignements pour une classe, enseignant les matières en parallèle. Le programme EMILE, de son côté, nécessite un enseignant par classe.

EMILE : Enseignement de matières par l'intégration d'une langue étrangère. Présentation du programme EMILE par Mme Chatelard. À noter que une ébauche de mise en place du programme fut introduite en 2022-2023 par l'ancienne direction dans le cadre de projet de renforcement de langues, mais qui n'a pas abouti.

L'axe langues étrangère est en révision dans le cadre du Projet d'Établissement (à renouveler en 2026 ?)

[2.4] , LFO28: progress

Piece-jointe : [\[2.4\] 2026-02-24 Memo commission LFO28](#)

La réunion d'information concernant le projet LFO28 s'est tenue avec un nombre relativement restreint de participants, mais les échanges ont été constructifs et ont montré un bon niveau d'engagement. Les participants se sont globalement montrés réceptifs, tout en reconnaissant que d'autres réunions seront nécessaires avant la finalisation du processus de re zonage. Une certaine confusion existait concernant les jalons du projet, lesquels ont été clarifiés par une présentation détaillée des différentes phases.

La question des transports est apparue comme le principal sujet de préoccupation. La qualité du travail réalisé et la vue d'ensemble des jalons ont été appréciées, mais il est apparu que l'impact des transports avait été sous-estimé. Actuellement, environ 35 % sont liés au secteur Centre West, et un groupe plus important devrait passer de la marche ou du vélo à l'utilisation du métro. Toutefois, les transports publics sont jugés difficiles à utiliser au quotidien en raison d'emplois du temps complets, ce qui laisse comme seules alternatives possibles des bus scolaires ou des dispositifs avec accompagnement.

Des préoccupations ont également été exprimées concernant la communication, plusieurs parties prenantes n'étant pas suffisamment informées des travaux en cours. Il a été noté que des informations plus régulières pourraient améliorer la compréhension et l'acceptation du projet. Les implications financières ont également été évoquées, notamment la possibilité d'une contribution des parents.

Dans l'ensemble, malgré des incertitudes persistantes et l'absence d'un dispositif finalisé à ce stade, un engagement commun existe pour poursuivre le travail et proposer des solutions concrètes, en tenant compte des éléments encore inconnus.

[2.5] Udir - Norwegian financing model regulation update hearing

Piece-jointe : [\[2.5\] Norwegian financing model regulation update hearing](#)

Udir a communiqué au LFO par courrier un brouillon de mise à jour des Lignes directrices pour l'octroi de subvention de la Norvège au LFO. Il était en effet fait mention dans la proposition de budget national en octobre de cette intention de revoir ces lignes directrices pour l'école française et allemande-norvégienne. Udir a donc contacté le LFO le 4 mars pour consultation et demande de retour le 20 mars. Le LFO a travaillé avec l'Ambassade étant donné que plusieurs points de ces lignes directrices sont sous l'autorité de l'Ambassade de France dans le cadre de l'accord bilatéral. Les principaux changements concernent :

- Les règles et définitions seront désormais dissociées entre l'école allemande-norvégienne et le LFO.
- Certaines formulations ont été réécrites afin d'apporter davantage de clarté, mais au prix d'une complexité accrue. Une demande de clarification a été faite en retour.
- Mise à jour du nombre de places d'accueil de Lycéens norvégiens en France, offrant d'avantage de possibilité aux élèves norvégien qualifiés d'étudier en France.

L'administration du LFO a communiqué son retour à Udir, indiquant que les changements semblent justes, mais soulignant également un besoin de clarification, précision, et indication de date d'entrée en vigueur. Une réponse de Udir est en attente. L'administration fera un suivi et informera the Conseil d'administration.

[2.6] Table de conversion de notes FR/NOR

L'absence de nouvelles à ce stade demeure interprétée de manière plutôt positive, même si le doute subsiste. Le ministère de l'Éducation n'a toutefois pas encore arrêté de position définitive sa décision suite à la remise du rapport de la commission bilatéral en décembre 2025. Les discussions internes se poursuivant. Le rapport du groupe bilatéral n'a, par ailleurs, pas encore été transmis à la délégation française. Dans ce contexte, aucune relance n'est effectuée et la ligne retenue reste celle de l'attente. La situation du dispositif apparaît similaire à celle de l'IB, avec un processus actuellement retardé. A noter que la proposition d'origine de HKdir prévoyait une entrée en force pour la rentrée universitaire 2028. L'état d'avancement du dossier laisse indiquer qu'une mise en force de quelque mise à jour serait 2030 (c.a.d Bac 2030).

[2.7] AEFÉ: point sur la situation

Piece-jointe : [\[2.7\] AEFÉ_memo for 25.03](#)

À la suite des réformes importantes annoncées par l'AEFE à la fin de l'année 2025, les établissements AEFÉ conventionnés, dont le Lycée Français d'Oslo (LFO), sont confrontés à défis majeurs. LAEFE instaure une nouvelle contribution des établissements conventionnés au financement des pensions civiles des personnels détachés et résidents. Elle s'élève à 35 % de la part employeur de la pension civile à compter du 1er juillet 2026, puis à 50 % à partir du 1er janvier 2027. Cette mesure qui entraîne une hausse significative des coûts de fonctionnement et exerce une forte pression financière sur les budgets des écoles et sur les familles dans tous les établissements du réseau AEFÉ.

Parallèlement, le fonctionnement et la gouvernance de l'AEFE font l'objet d'un réexamen politique approfondi. Un rapport de réforme piloté par la sénatrice Samantha Cazebonne, en cours d'élaboration et attendu dans les prochains mois, doit définir les grandes orientations du futur cadre AEFE. Bien que les résultats précis et le calendrier de mise en œuvre d'une réforme restent incertains, il apparaît clairement que des changements structurels importants de l'AEFE sont à prévoir, obligeant des établissements comme le LFO à s'adapter dans les prochaines années.

Le LFO se trouve ainsi à un carrefour stratégique. À court terme, des mesures imposées unilatéralement à partir de juillet 2026. À plus long terme, il est nécessaire de réévaluer le modèle d'affiliation du LFO à une nouvelle réalité.

Depuis janvier 2026, un travail préparatoire approfondi a été mené en collaboration entre le CA et l'administration du LFO, incluant des échanges avec les représentants de l'AEFE, des consultations dans le cadre des travaux de la sénatrice Cazebonne, une participation active au sein de la FAPEE (Fédération des associations de parents d'élèves des établissements français à l'étranger), ainsi qu'un dialogue soutenu avec d'autres établissements français en Europe et dans le reste du monde. Ces démarches confirment une contestation largement partagée des mesures financières récentes de l'AEFE et montrent que les préoccupations du LFO sont communes à de nombreux acteurs du réseau.

Les analyses financières indiquent que les mesures d'urgence décidées par l'AEFE, équivalant à une hausse de charge AEFE de 4.8 MNOK d'ici 2027, représentent un certain niveau d'incertitude après 2027. Les fluctuations du taux de change et la part des retraites dans la masse salariale constituent les principaux facteurs de risque financier.

Si l'enjeu immédiat porte sur la négociation de notre convention et de l'avenant imposé tout en préservant les intérêts du LFO dans le cadre de notre convention, le LFO doit simultanément se préparer à une restructuration plus profonde de sa relation avec l'AEFE. Cela implique une stratégie de plaidoyer, une planification par scénarios, une concertation interne avec les parties prenantes et une capacité d'adaptation à un cadre AEFE profondément renouvelé dans les années à venir.

[2.8] Revue des commissions actives du CA 2025-2026

Par manque de temps, ce point n'a pas été traité. Toutefois, un besoin clair subsiste quant à la clarification du fonctionnement du conseil d'administration sur les différents sujets, de la répartition des rôles des commissions et des modalités d'interaction avec l'administration.

[3.1] AEFE appel à solidarité face au conflit au Proche et Moyen- Orient

Piece-jointe : [\[3.1\] Appel à solidarité](#)

Lettre de l'AEFE à l'attention des chefs d'établissement et des présidents de conseils d'administration, reçue le 9 mars 2026. L'AEFE a décidé d'apporter un soutien aux familles touchées par le conflit au Moyen-Orient et contraintes de se relocaliser, en exonérant les élèves concernés des frais de première inscription. L'AEFE invite l'ensemble des établissements à envisager la mise en œuvre de mesures similaires.

Point soumis au vote et adopté à 7 voix sur 7 pour la validation de:

Exonération de frais de première inscription pour les familles contraintes de quitter leur pays d'accueil pour cause de conflit armé, se relocalisant à Oslo et inscrivant leur(s) enfants au LFO, préalablement inscrit dans un établissement AEFE.

Il s'agit d'un vote de principe. Les modalités de mise en œuvre restent à définir, notamment le processus de validation, l'implication de l'Ambassade lorsque cela est nécessaire, ainsi que la possibilité d'identifier des mesures de solidarité complémentaires lorsque cela s'avère approprié. Le Conseil d'administration devra être informé et associé à l'examen de toute demande particulière.

[3.2] Exercice de réévaluation des risques financiers de Fornebu

Le Conseil d'administration a identifié la nécessité de procéder à une évaluation actualisée des risques financiers liés à la viabilité du projet de Fornebu, à la suite de la crise de l'AEFE et des récentes questions soulevées par le Conseil demandant des clarifications supplémentaires sur certaines sections du contrat signé.

Point soumis au vote et adopté à 7 voix sur 7, pour la validation de:

Le Conseil d'administration charge l'équipe de direction de l'établissement de préparer, d'ici le 17 avril, une évaluation actualisée des risques financiers du projet de Fornebu, intégrant les mesures de l'AEFE ainsi que les préoccupations récentes exprimées par les membres du Conseil en matière de risques.

Le Conseil travaillera en collaboration avec l'administration sur les risques identifiés et les mesures d'atténuation correspondantes. Le cas échéant, le Conseil décidera lors de sa prochaine réunion s'il convient de constituer un groupe de travail afin d'apporter un appui sur des tâches spécifiques et de garantir une progression dans les délais.

Il a été précisé qu'il ne s'agit pas d'un audit interne, mais d'un appui visant à analyser des risques non identifiés ou nouveaux et à en évaluer l'impact financier. Les membres du conseil transmettront à l'administration des questions courtes, claires et précises qui seront traitées lors d'une réunion séparée.

[4] Sujets éventuels :

Aucun autre point n'a été discuté par le CA.

PROCHAINE REUNION

Le CA nr6 se tiendra le 6 mai 2026. Les deux dernières dates de réunions (3 juin et 16 juin) sont maintenues.

Fin de la réunion : 19h10